

ASSURANCE MISSIONS INTERNATIONALES

Vos salariés partent en mission à l'étranger ?

Avec **MyBusiness Travel**, offrez-leur une protection internationale complète et digitale !



Une offre
100 % digitale



april
international

L'assurance en plus facile.



1. Pourquoi assurer vos salariés en mission ? P.3

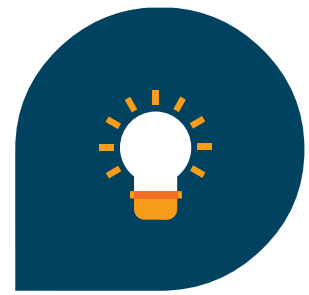
- > Votre devoir de protection en tant qu'employeur
- > Les enjeux et risques à l'étranger

2. Notre solution pour vos salariés P.4

- > Un pack tout en un adapté à vos besoins
- > Vos garanties en un clin d'oeil

3. Une assurance 100 % digitale P.6

- > Une souscription 100 % en ligne de votre solution d'assurance
- > Travel Smart, un outil 3 en 1 pour vous et vos salariés



1. Pourquoi assurer vos salariés en mission ?

Dans un contexte d'internationalisation croissante des entreprises, les salariés deviennent de plus en plus mobiles. L'employeur est alors tenu d'informer et de protéger ses collaborateurs à l'étranger : il s'agit d'évaluer les risques encourus et de tout mettre en œuvre pour les maîtriser au mieux. La nécessité de protection de ses salariés en mobilité, que ce soit dans le cadre professionnel ou privé, est bien plus qu'une simple considération éthique, c'est une obligation : la responsabilité juridique de l'employeur est aujourd'hui bien réelle.

Votre devoir de protection en tant qu'employeur

● L'obligation d'information

L'employeur est tenu d'informer les salariés qu'il envoie en mission à l'étranger sur les conditions sanitaires et sécuritaires du pays. Il s'agit de mettre l'accent sur la prévention et la sensibilisation : consignes de sécurité, informations pratiques, formation interculturelle...

● L'obligation de sécurité

L'entreprise doit garantir la **sécurité de ses salariés à l'étranger**. Il existe non seulement une obligation générale de sécurité édictée dans le Code du travail mais aussi une obligation de sécurité de résultat, due à l'existence du contrat de travail. Dans certains cas, le manquement à cette obligation constitue une faute inexcusable de l'employeur.



Les enjeux et risques à l'étranger

Selon sa destination, un salarié en mission est susceptible d'être exposé à des risques sanitaires et/ou sécuritaires plus ou moins importants. L'entreprise se doit d'anticiper tous les risques auxquels ses collaborateurs peuvent être exposés durant leurs missions : les risques liés à la vie quotidienne et aux problèmes sanitaires et médicaux (maladies infectieuses, accidents, accès difficile à des soins de qualité et aux médicaments etc.), tous les risques liés aux événements politiques, naturels, sociaux (enlèvements, terrorisme, agressions...).

Il est important de bien préparer ses déplacements pour minimiser ces risques. Découvrez comment nous pouvons vous y aider.

2. Notre solution pour vos salariés

Un pack tout en un adapté à vos besoins

Choisissez une solution tout en simplicité pour vos collaborateurs avec deux offres :



Déplacement ponctuel

Vos salariés se déplacent pour une mission de quelques jours ou plusieurs semaines ?

Choisissez l'offre sans abonnement :

- 1 déplacement < 90 jours,
- jusqu'à 25 collaborateurs se déplaçant en même temps

**à partir de
6,90€/jour**



Déplacements réguliers

Vos salariés se déplacent plusieurs fois par an ?

Choisissez l'offre avec abonnement annuel :

- déplacements multiples et illimités,
- renouvelable automatiquement,
- effectif global < 300 salariés

**à partir de
212€/an**



Vos garanties en un clin d'oeil

LES GARANTIES COUVERTES	OFFRE PONCTUELLE SANS ABONNEMENT	OFFRE AVEC ABONNEMENT ANNUEL
Frais médicaux à l'étranger et assistance rapatriement		
> Prise en charge des frais de transport et de rapatriement, y compris pour les accompagnants membres de la famille	✓	✓
> Prise en charge directe des frais d'hospitalisation d'urgence à l'étranger comme en France 24/7	✓	✓
> L'envoi sur place d'un médecin et de médicaments introuvables	✓	✓
Incidents de voyage		
> Une couverture des incidents de voyage : retard, annulation, manquement de correspondance, surréservation...	✓	✓
> Assurance bagage et effets personnels et professionnels	✓	✓
> Annulation ou modification d'une mission professionnelle	✓	✓
> Assistance juridique (honoraires d'avocats et avance sur caution pénale)	✓	✓
Garantie décès et invalidité suite à un accident		
4 niveaux de couverture au choix : 50 000 €, 100 000 €, 150 000 € et 200 000 €		
> Couverture décès / invalidité du collaborateur et accompagnant familial	✓	✓
> Majoration en cas de décès consécutif un attentat, terrorisme, catastrophe naturelle ou accident aérien	✓	✓
> Garantie complémentaire de l'Accident Vasculaire Cérébral, la Rupture d'Anévrisme Cérébral ou l'Infarctus du myocarde	✗	✓
> Accident collectif	Jusqu'à 50 000 000 € par évènement	
> Indemnités journalières en cas de coma consécutif à un accident	✓	✓
Gestion de crise et sécurité		
> Indemnisation en cas d'immobilisation forcée consécutive à une épidémie ou catastrophe naturelle	✓	✓
> Frais de recherche et de secours	✓	✓
> Prises en charge financières et assistance à la gestion de crise en cas d'enlèvement, séquestration, évacuation politique ou catastrophe naturelle	✗	✓
> Rapatriement en cas de pandémie	Jusqu'à 5 000 € par évènement	
Responsabilité civile vie privée		
> Une couverture de tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	Jusqu'à 7 500 000 € monde entier et 1 500 000 € aux USA & Canada	
Services préalables aux voyages et de suivi des déplacements		
> Formation en ligne aux risques des voyages	✓	✓
> Assistance administrative	✓	✓
> Conseils et informations voyages via une information mobile dédiée « Travel Smart »	✓	✓
> Enregistrement des missions professionnelles	✗	✓
> Programme de cartographie pour les Responsables RH / Risk managers pour localiser les voyageurs	✓	✓

3. Une assurance 100 % digitale !

Une souscription 100 % en ligne de votre solution d'assurance

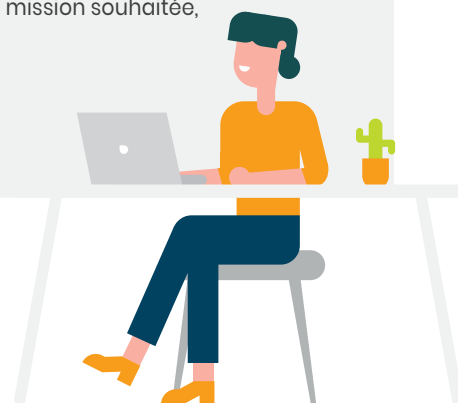
Pour vous faciliter la souscription, nous mettons à votre disposition un parcours 100 % digital : vous pouvez directement, tarifier, souscrire et signer en ligne, et ce jusqu'à la veille du départ de vos salariés !

Comment ça marche ?

C'est simple, il suffit de contacter votre courtier ou de suivre les étapes ci-dessous.
Rendez-vous sur notre site web [ici](#), puis :

1. Saisissez les informations concernant votre entreprise,
2. Choisissez l'option, le montant de garantie, le nombre de salariés et la durée de mission souhaitée,
3. Validez votre projet,
4. Renseignez votre moyen de paiement et procédez au règlement,
5. Signez électroniquement votre contrat pour terminer la souscription.

**Votre contrat d'assurance en quelques clics,
c'est aussi ça une assurance en plus facile !**



Travel Smart, un outil 3 en 1 pour vous et vos salariés

Un outil conçu pour faciliter à la fois les démarches pour vos salariés et pour vous aider à remplir votre devoir de protection vis-à-vis d'eux.

Travel Smart pour vos salariés c'est :

- > **Un programme de formation en ligne**, sous forme de modules vidéo et de tests, pour aider vos collaborateurs en déplacement à préparer leur voyage, à anticiper les risques et à tester leurs connaissances ;
- > **Une appli mobile**, permettant à vos salariés d'accéder facilement et rapidement aux informations médicales et de sécurité, et de contacter les numéros d'urgence et d'assistance 24/24h. Disponible sur [AppStore](#) et [GooglePlay](#) !

Travel Smart pour vos Risk Managers et Responsables RH c'est :

- > **Un tableau de bord avec un programme de cartographie et de suivi** pour localiser rapidement vos employés, identifier s'ils se trouvent dans les régions risquées et leur envoyer des alertes par email ou SMS ;
- > **Une plateforme en ligne** pour générer l'attestation d'assurance de vos salariés.





APRIL, l'assurance en plus facile

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 22 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Plus de 3 000 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance autour de cinq marchés d'expertise (emprunteur, santé internationale, Pros/TPE, santé et prévoyance locales, dommage de niches) pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Le groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 1 017,23 millions d'euros.

APRIL International Care vous apporte toutes les solutions adaptées à vos besoins

Que vous soyez start-uppeur ou dirigeant de TPE/PME ou d'une plus grande structure, nous sommes à votre côté pour vous aider dans vos démarches de protection sociale internationale. Avec des solutions d'assurance clé en main ou sur-mesure, nous vous apportons expertise et proximité pour bien assurer vos collaborateurs en santé, assistance et prévoyance. Et peu importe la destination, la durée du séjour ou le type de mission : nos solutions s'adaptent à toutes les situations de mobilité internationale !



Contactez notre équipe dédiée aux entreprises

info.entreprise@april.com
+33 (0)1 73 02 93 77

april International Care

Siège social :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90
E-mail : info.expats@april-international.com - www.april-international.com

S.A.S au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orient.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 754 36 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
Produit conçu par APRIL International Care France et Chubb European Group SE
et géré par Chubb European Group SE.
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727



L'assurance en plus facile.